



**SNUDI
FO 34**

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs,
Professeurs des écoles, PsyEN EDA, AESH,
Contractuels de l'Éducation Nationale

Conditions de rentrée: Compte rendu de l'audience auprès du DASEN (05.10.2022)

A notre demande, nous avons été reçus en audience pendant 1 heure mercredi 5 octobre par M. Bost, Adjoint du DASEN et Mme Morel, Chef de Cabinet auprès du DASEN. M. Cazanave, IEN ASH, devait être présent, mais n'est pas venu.

Nous avons sollicité cette audience afin de décrire précisément la situation de la rentrée telle que les enseignants et les AESH la vivent, en particulier celle reliée à l'inclusion scolaire, et de faire entendre leurs revendications. Nous nous sommes appuyés sur les résultats de notre enquête de rentrée, merci à tous les collègues qui ont répondu, et sur nos tournées d'écoles chaque semaine.

Délégation du Snudi FO 34 : Sandrine PRADEL, Maxence GALASSO BEAUCHARD et Sabine RAYNAUD.

Inclusion/Pials/AESH : pénurie et maltraitance !

SNUDI FO 34 : « Il manque des AESH, nombreux élèves notifiés IME en classe ordinaire ou en ULIS, des notifiés ULIS en classe ordinaire, des ULIS à 13/14, fonctionnant parfois sans enseignant formé. Manque aussi de coordonnateur PIAL. Nombre d'heures d'accompagnement mutualisé réduit à 6, 3, 1 voire 0 heures. Les AESH suivent 4/7 élèves, dans la même classe, dans des écoles différentes, elles sont déplacées, réaffectées en permanence, des démissions, arrêts maladies. Grande majorité des fiches RSST concernent l'inclusion. »

DAASEN : « C'est pas un problème d'emplois d'AESH, on les a. C'est la ressource qui manque. On a été autorisé à recruter encore une centaine d'AESH mais on ne les a pas pour l'instant. On comble les endroits où il y a les besoins par ordre de priorité. »

SNUDI FO 34 : « L'enveloppe budgétaire n'est donc pas consommée. S'il n'y a pas de candidats, c'est que les conditions de salaire et de travail ne sont pas tenables. C'est aussi la question du manque de places en IME, en ULIS, en ITEP. Avez-vous les moyens de les avoir ? »

DAASEN : « L'académie travaille sur l'ouverture de places en IME, en ULIS, est en négociation avec l'ARS pour augmenter le nombre de places en ITEP, en IME, en SESSAD. On voit bien le phénomène de mauvaise orientation en cascade. »

SNUDI FO 34 : « Combien de places, et dans quels délais ? »

DAASEN : « Je peux juste vous dire que tout est fait pour négocier avec l'ARS. »

SNUDI FO 34 : « Ce sont les enfants et les personnels qui sont en tension et en souffrance. »

DAASEN : « Nous le savons. Vous avez raison : c'est le problème actuel. Ça conduit à de la déscolarisation, quand on est arrivé au bout de la logique d'inclusion. En 8 ans, on a déscolarisé une vingtaine d'élèves. »

SNUDI FO 34 : « On ne peut pas non plus se satisfaire de laisser les enfants sans rien. Il y a des mesures d'urgence à prendre pour avoir des places en IME. On ne peut pas continuer comme ça. »

DAASEN : « Le phénomène d'inclusion est un mouvement humaniste irréversible. En urgence : on négocie avec ARS car ce n'est pas notre ministère, on augmente le nombre d'AESH, quand on est au bout de la logique d'inclusion on utilise l'arme nucléaire de la déscolarisation (temporaire en attente de...) On met du SAPAD (Service d'Aide Pédagogique A Domicile) dans ces cas là. »

SNUDI FO 34 : « L'aspect humaniste est largement instrumentalisé au profit de l'orientation

budgétaire. »

DAASEN : « C'est votre analyse. »

SNUDI FO 34 : « Il y a des enfants qui ne sont pas incluables à un instant T. Ces enfants doivent avoir des places dans les établissements spécialisés. Ce qui pourra éventuellement permettre de les scolariser ensuite.»

DAASEN : « Vous décrivez exactement l'inclusion. »

SNUDI FO 34 : « Ce n'est pas ce qui se passe dans les écoles : des centaines d'enfants envoyés à l'école dans des conditions de souffrance épouvantables. Que fait-on pour eux ? Et les personnels? »

DAASEN : « Ils sont accompagnés. Par l'EDAI, les DTEI. Un peu les RASED bien que ce ne soit pas vraiment leur mission. »

SNUDI FO 34 : « Ce sont des palliatifs qui ne répondent pas aux besoins. Les collègues enseignants et AESH ont besoin d'une prise en charge des élèves, pas seulement des conseils. On veut des mesures d'urgence. »

Affectations des TS : opacité

SNUDI FO 34 : « Avec la gestion transférée des circonscriptions au rectorat, les interlocuteurs sont éloignés du terrain et aux abonnés absents : pas de réponse par mail aux collègues concernés, encore plus bouleversée cette année. Aucune visibilité ni communication sur les regroupements définis par l'administration, ni sur les règles justifiant des refus (ex. : un TS qui prend un 33% doit automatiquement le compléter avec deux autres 33% par nécessité de service, ce qui implique de travailler sur trois écoles différentes). Ces règles ne figurent pas sur la circulaire. »

DAASEN : « Ca nous semble logique, quand vous êtes à temps plein, si à côté il y a 2 autres 33%, c'est mathématique de compléter avec les 33 %. »

SNUDI FO 34 : « Une autre logique c'est que la même personne soit sur une même école. Des regroupements de poste sont faits sans que les titulaires ait été prévenus, aucune liste publiée avec les compléments et leur quotité, ce qui oblige les TS à mener leur enquête, sans garantie d'obtenir des informations des directeurs. Des collègues affectés en maternelle depuis des années désormais affectés en élémentaire. Les priorités sont refusées après le mouvement au prétexte qu'un des compléments change, ce qui met les collègues devant le fait accompli. Des TS se sont vus refuser des postes sur lesquels ils étaient positionnés les années précédentes, au profit d'enseignants titre provisoire ou de TR Brigade. Pas de prise en compte des situations personnelles, y compris lors des demande de recours, même appuyés par des IEN. Les TRS sont les grands sacrifiés du mouvement, est-ce que l'objectif est qu'ils disparaissent au profit des contractuels ? »

DAASEN : « Ces changements sont dûs aux augmentations de décharge des directeurs. Il n'y a pas d'agenda caché. Cette année il y a les contractuels alternants, les PES à mi-temps et plein temps, sans aucune visibilité, donc il y a nécessairement des ajustements qui touchent les TS. J'ai pris note de vos demandes pour les TS.»

SNUDI FO 34 : « Nous demandons pour l'an prochain :

- Des règles claires, précises et communiquées en amont du mouvement (notamment concernant les priorités et les regroupements)
- Une liste précise des regroupements imposés par l'administration
- Une liste des compléments avec quotité publiée par l'administration avant le mouvement des TS
- Le retour à une gestion de proximité des TS par les circonscriptions »

Remplacements : déjà en tension

SNUDI FO 34 : « Déjà plus de remplacements dans plusieurs circonscriptions pourquoi ? Parce que contrairement à ce qui a été dit au CTSD le 5 septembre, les moyens de remplacements ne sont pas tous disponibles, un certain nombre est affecté sur des postes à l'année, privant ces collègues du droit aux ISSR et aggravant la perte de pouvoir d'achat déjà conséquente. »

DAASEN : « Ça ne me choque pas. Ils n'ont pas les frais liés au déplacement. Il ne faut pas

considérer que l'ISSR est une prime, c'est une indemnité. »

SNUDI FO 34 : « Le 30 août, plusieurs BD Ash, au moins 6, n'étaient toujours pas affectés, aucune réponse à leurs mails ou appels, et pour cause, plus de secrétaire depuis le mois de juin, ainsi l'an dernier, ils ont été plusieurs à ne pas avoir de remplacement : où est la continuité du service dont vous vous prévaluez pour refuser des autorisations d'absences ? Les remplacements des représentants des personnels que vous convoquez ne sont pas assurés, car la priorité est donnée aux arrêts maladie, les droits syndicaux sont entravés. Ce que M. le Dasen décrivait l'an dernier comme une situation exceptionnelle liée au covid est en réalité devenu la norme. Conséquence de ces non remplacements : les élèves répartis dans les autres classes. Les écoles, les élèves ont besoin de remplaçants, qu'allez vous faire pour y remédier ? En particulier, nous demandons de prioriser les remplacements des représentants qui siègent dans les instances paritaires.

DAASEN : « Tout ce qui n'est pas prévisible n'est pas prioritaire. Il y a des zones en tensions et des zones où on remplace à la demi journée. Ces zones changent régulièrement. Il y a une mutualisation sur les 5 circo plus St Jean de Védas. Le non remplacement des représentants syndicaux c'est effectivement problématique. »

Evaluations d'écoles et constellations

SNUDI FO 34 : « Nous le disions au dernier CTSD, 2 jours avant l'annonce du report par le ministre lors d'une audience avec notre fédération, les équipes n'ont pas besoin d'évaluations d'écoles pour discuter en interne du fonctionnement de l'école. Cela existe déjà : il s'agit des conseils de maîtres et ils font partie de nos 108 h d'ORS. Outre que notre fédération continue d'en demander l'abandon, nous vous demandons d'informer clairement les écoles et les directeurs que cette opération n'est pas obligatoire, qu'elle ne peut relever que du volontariat, et de nous assurer qu'aucune pression ne sera exercée sur les équipes ou les collègues qui refusent d'y participer, y compris quand elles sont mises en place par le directeur. Nous savons que depuis la rentrée les IEN n'informent pas que tout personnel peut refuser d'y participer, ce qui laisse penser insidieusement qu'elles sont obligatoires. Quand allez vous informer les écoles du report ? »

DAASEN : « Tout le temps, on la déjà expliqué en conseils d'IEN. On va continuer à le faire, c'est sur la base du volontariat des personnels, et pas au 1er trimestre. On ne mettra aucune pression, aucune tension, même amicale. Ce serait contre-productif d'obliger les gens à s'évaluer. on compte sur l'engagement des personnels. »

SNUDI FO 34 : « Donc les constellations c'est contre-productif, car c'est imposé aux équipes même quand des collègues voudraient le refuser. Pourquoi imposer ces formations dont vous venez de dire vous-même qu'obliger les gens était contre productif? »

DAASEN : « Vous considérez que les constellations font des enseignants des stagiaires permanents. On considère que c'est de la formation continue. Depuis 4 ou 5 ans les ministres successifs ont annoncé que les 18h d'animations pédagogiques devaient porter principalement sur les fondamentaux dans le cadre du plan français et maths. Le ministre décide. »

SNUDI FO 34 : « Dans nos ORS, seul le nombre d'heures des animations pédagogiques est obligatoire, pas les contenus. Avec les constellations, laïcité, PHARE, tout est devenu obligatoire, ça ne correspond pas aux besoins en formation des collègues ni à leurs demandes. Nous vous demandons a minima que ceux qui ne veulent pas participer aux visites croisées puissent ne pas le faire, sans pression. »

DAASEN : « C'est déjà le cas, je ne crois pas qu'on aie déjà forcé quelqu'un. »

SNUDI FO 34 : « Il y a beaucoup d'insistance. »

Questionnaire d' « auto positionnement »

SNUDI FO 34 : « Un questionnaire d' « auto positionnement » a été envoyé aux directeurs le 9 septembre pour une réponse le 16, donc 1 semaine à peine, en pleine rentrée, présenté comme obligatoire. Cette forme est issue du management dans le privé, et s'inscrit totalement dans

l'opération évaluations des écoles dont nous venons de réaffirmer le caractère non obligatoire. Actuellement les directeurs témoignent massivement de leur surcharge de travail : injonctions à remplir des tableaux, des enquêtes, alors qu'ils sont pleinement engagés dans l'organisation et l'animation des équipes, la planification des équipes éducatives, ESS, l'accueil et la relation avec les parents, les tensions parfois intenable dues à l'inclusion systématique, au manque d'Aesh et les emplois du temps qui changent tout le temps, manque de places en Ulis, en Ime, en Itep, de Rased, et pour tous ceux qui ont une décharge partielle la mise en route de leur classe. Nous demandons de laisser les directeurs se consacrer pleinement à leurs missions premières et de donner un caractère facultatif à toutes ces demandes administratives, qui les obligent à travailler le soir, le week-end, le mercredi, certains font 45 à 50h par semaine, c'est trop ; nous demandons qu'ils aient une aide administrative, ce qu'ils revendiquent depuis longtemps. »

DAASEN : « On a eu 91 % de réponses. »

SNUDI FO 34 : « Pas étonnant puisque c'était présenté comme obligatoire. Nous demandons qu'il n'y ait pas d'autre questionnaire d'auto-positionnement. Si c'était le cas, qu'il soit explicitement mentionné que la réponse est facultative. »

DAASEN : « On fera un retour sur les résultats à tous les directeurs. C'est assez intéressant, convergent avec ce que vous dites mais va plus dans la finesse, ce dont ils ont besoin. »

SNUDI FO 34 : « Dans la circo de Lunel, plusieurs directeurs rencontrés signalent la maltraitance par leur IEN : multitude de mails avec des PJ plétoriques, délais de réponse très courts, des demandes dont ils ne perçoivent pas le sens, des injonctions sur la forme ou la date des conseils, des APC, les demandes pour les élèves en difficulté. 15 d'entre eux ont envoyé un courrier au référent direction. »

DAASEN : « C'est faux. Je lis les courriels envoyés par l'IEN aux écoles. L'IEN a demandé aux directeurs de faire remonter les agendas d'APC pour information, pas pour validation. »

SNUDI FO 34 : « Peut-être que l'IEN ne vous dit pas tout. Nous faisons confiance aux collègues qui ont pris la peine d'écrire un courrier. »

DAASEN : « On a eu de longs échanges avec l'IEN de Lunel et le DASEN. On reconnaît qu'il y a une méthode de communication à réfléchir. C'est assez facile à faire. Essayer d'envoyer des messages plus clairs, avec moins de PJ. Mais quand on va dans les détails : ex. elle transmet 3 formulaires de PPRE. Quand les collègues les ouvrent ils constatent que ce sont les mêmes sauf les couleurs. L'objectif de l'IEN est de faciliter leur classement par les directeurs. »

SNUDI FO 34 : « L'attitude verbale dont les collègues témoignent n'est pas celle d'une posture d'aide. Ils parlent de quelqu'un de très autoritaire, méprisant et qui empêche toute discussion. Nous vous demandons de faire cesser ces pratiques pour le moins tatillonnes, méprisantes et maltraitantes, l'initiative doit être laissée aux équipes enseignantes avec leur directeur dans le respect des textes. »

DAASEN : « Peut être que c'est un sur-étayage. »

Ulis collège à Sète

SNUDI FO 34 : « Instauration par le principal d'un fonctionnement « dégradé » en décembre 2021 : le regroupement des élèves des 2 Ulis du collège, mais qui perdure. En cas d'absence non prévue d'un des coordonnateurs, ou si absence non remplacée, les élèves des 2 dispositifs sont regroupés dans le dispositif restant. Le principal justifie cela en affirmant qu'il n'y a pas un coordonnateur référent par ulis mais que les 2 sont référents des 2 dispositifs. Dans la circulaire de 2015, l'effectif en ulis collège est limité à 10, il peut être réduit en fonction des restrictions d'autonomie des élèves, ou augmenté si les PPS le permettent, c'est déjà le cas puisque les 2 dispositifs sont à 13/14. »

Aucun texte ne définit le regroupement de plusieurs dispositifs Ulis en cas d'absence d'un coordonnateur, les règles en vigueur au collège doivent donc s'imposer : soit ils vont en permanence, soit dans leurs classes d'inclusion, soit à leur domicile si leur situation le permet.

DAASEN : « On va regarder avec l'IEN ASH. »

Continuité pédagogique avec contenus

SNUDI FO 34 : « Demande faite aux directeurs de préparer une semaine d'école à distance « décrochée », fournir pour chaque niveau de classe 1 semaine de cours clés en main, avec l'apparition sur Grade d'une icône supplémentaire « documents obligatoires ». Dans quel but ? »

DAASEN : « Je vais voir. »

Complément part variable prime REP+

SNUDI FO 34 : « Des équipes n'ont pas reçu leur complément de part variable de prime REP aux Arbousiers et aux Amandiers à Béziers. Pour quelle raisons ? Quand sera-t-elle versée ? »

DAASEN : « Je crois que ce sera sur la paie d'octobre. Je vérifie ça. »

Commentaires du SNUDI-FO 34

- Même si reconnaître les limites incontournables de l'inclusion, et le besoin de places en établissements spécialisés peut être vu comme une avancée, sa traduction sur le terrain n'est pas pour demain. Or ces situations inacceptables qui pénalisent les personnels comme les élèves, cela ne peut plus durer. Annoncer qu'il y a les « emplois » d'AESH, alors que les postes existants déjà ne trouvent pas tous preneur faute d'avoir répondu aux revendications d'un salaire suffisant et de conditions de travail correctes, c'est une annonce à bon compte !
- Les bons sentiments démagogiques de « l'école inclusive » ne parviennent plus à masquer la logique de restrictions budgétaires qui liquide les structures spécialisées, maintient les AESH sous le seuil de pauvreté, prive les enfants des soins dont ils ont besoin, ment aux familles et fait de l'école un lieu de souffrances.
- La maltraitance institutionnelle est devenue la variable d'ajustement de la pénurie organisée des postes et des places pour les élèves. Les méthodes managériales sont les outils pour contraindre les personnels à se débrouiller seuls et les transformer en exécutants de la doxa ministérielle.

Le Snudi Fo 34 refuse ce cadre, et continue à informer, aider et réunir les collègues pour défendre tous les postes et les structures spécialisés, RASED compris.

- **Les évaluations d'écoles ne peuvent pas vous être imposées, les visites croisées dans le cadre du plan français ou maths, les questionnaires d'auto positionnement non plus. Contactez nous en cas de difficulté.**
- Dans plusieurs situations, il apparaît clairement que répondre à nos questions suscite de l'embarras, notamment quand le respect du cadre réglementaire n'est pas assuré. Notre conclusion : ne vous résignez pas ! Continuez à nous faire savoir toute situation non conforme, toute question, nous serons à vos côtés, nous vous défendrons !

Nous rappelons nos revendications :

- un vrai statut de fonctionnaire d'Etat, un salaire complet pour les AESH, abandon des Pials
 - créations de toutes les places nécessaires en Ulis et établissements spécialisés (IME, ITEP...)
- pour les centaines d'enfants sur liste d'attente parfois depuis plusieurs années
- créations des postes de TR nécessaires
 - augmentation immédiate des salaires pour tous
 - abandon des évaluations d'école, constellations, PPCR
 - respect de notre statut et abrogation de la loi de Transformation de la Fonction Publique
 - refus de la réforme des retraites (recul de l'âge de départ, allongement de la durée de cotisation), maintien du Code des pensions

C'est pourquoi nous vous invitons à :

- **participer nombreux au stage de formation syndicale du mardi 15 novembre sur l'inclusions systématique (!date limite d'inscription 15/10)**
- **signer et faire signer la pétition nationale FNEC FP FO pour l'augmentation des salaires et l'ouverture de négociations pour le rattrapage des 25% perdus depuis 2000**
- **être prêt pour la grève unitaire pour gagner l'abandon des contre réformes du gouvernement, à commencer par celle des retraites**
- **adhérer au Snudi Fo 34, un syndicat indépendant et revendicatif dont les représentants sont à vos côtés et à votre écoute tout au long de l'année**

Toutes les infos sur notre site :<http://snudifo34.fr/>